Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 24 (1916)
Heft: 5

Artikel: Félix Desportes
Autor: Mottaz, Eug.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-20440

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

24me année. N° 5 Mai 1916

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

FÉLIX DESPORTES

Notre collaborateur, l'historien bien connu, M. Frédéric Barbey, a publié dernièrement un important ouvrage sur *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France* [1]. On y retrouve les éminentes qualités du chercheur, de l'écrivain et du psychologue. M. Barbey excelle à faire des enquêtes extrêmement complètes sur les sujets qui l'intéressent et surtout à mettre en valeur les renseignements groupés de cette manière. A l'exemple de beaucoup d'historiens contemporains, il ne se borne pas à raconter les événements et à juger les hommes et leurs actes; il nous introduit dans la société de ces hommes et montre les multiples influences qui les firent agir; il cherche à nous donner l'impression que nous vivons à leur époque, que nous les voyons, que nous assistons aux combats qui se livrèrent dans leur conscience.

La conscience de Félix Desportes fut très élastique. On sait que cet homme fut l'artisan principal de la réunion de Genève à la France. On sait comment, le 15 avril 1798, à une heure après midi, les citoyens de Genève se trouvèrent en présence du fait accompli dans un moment où ils ne s'y attendaient guère, la ville ayant été occupée en quelques instants par des bataillons français.

[1] *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France* (1794-1799), d'après des documents inédits. Paris, Perrin et Cie; Genève, Jullien, 1916.

L'événement avait été préparé avec beaucoup d'habileté, de soin et de patience par le résident Félix Desportes. A vrai dire, celui-ci manifesta aussi longtemps qu'il le crut possible son désir d'entretenir avec la petite république des relations amicales, basées sur le respect de son indépendance. Il plaida même quelquefois sa cause avec force au risque de se faire des ennemis puissants. Le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui transformait le Directoire par l'élimination de deux de ses membres les plus modérés, Carnot et Barthélemy, eut une influence décisive sur les destinées de Genève aussi bien que de la Suisse. La politique générale du nouveau gouvernement et les faux rapports de personnes intéressés à la chute de la petite république l'emportèrent sur les scrupules et les intentions honnêtes du résident.

Menacé de perdre sa place et de briser ainsi complètement sa carrière, Desportes se décida à tout faire pour mériter la confiance de ses supérieurs. Son excuse fut la faiblesse du gouvernement genevois, les luttes sans trêve des partis, les tentatives trop fréquentes d'insurrections, l'impossibilité dans laquelle se trouvèrent parfois les syndics de ramener l'ordre dans la cité et l'obligation même où se trouva le résident de s'interposer. Dès lors tous les prétextes lui parurent excellents pour intervenir, augmenter l'insécurité et les craintes, faire considérer l'annexion comme l'aboutissement de cette crise et habituer la population à cette idée.

Si Desportes obtint ce qu'il voulait sans effusion de sang et en ménageant même dans une certaine mesure l'amour-propre des citoyens, il n'abusa pas de sa victoire. Par le traité de réunion, la ville conserva des privilèges importants et des institutions anciennes autour desquelles les bons citoyens allaient pouvoir se grouper pour conserver les traditions locales et permettre à la petite patrie de se reconstituer lors-

que, quinze ans plus tard, les circonstances se seraient transformées.

*
* *

L'annexion de Genève était liée à l'intervention du Directoire en Suisse.

On connaissait déjà un peu combien Desportes s'était intéressé à la révolution vaudoise et helvétique; on savait aussi qu'il avait beaucoup intrigué, et répandu ainsi de vives alarmes dans le Pays de Vaud. M. Barbey donne parfois des aperçus nouveaux sur ce côté intéressant de l'activité de Félix Desportes.

Très entreprenant, très enthousiaste dans l'accomplissement de ses projets, mal renseigné quelquefois par des agents qui cherchaient à le flatter, il se trompa parfois sur les sentiments des populations vaudoises. Emporté par la fougue du premier moment, il croyait pouvoir transformer en un instant les idées d'un peuple considéré comme une pâte très malléable. Ses supérieurs furent obligés à plus d'une reprise de le rappeler à la réalité, de modérer ses entreprises et de lui faire remarquer qu'il n'était que résident de France à Genève et non pas chargé de coopérer officiellement à la transformation des institutions du Pays de Vaud et de la Suisse.

Le peuple vaudois avait adopté depuis plus de deux semaines la constitution aux termes de laquelle le Pays de Vaud devenait un des cantons de la nouvelle République helvétique lorsque l'Assemblée provisoire apprit avec la plus grande stupéfaction, dans sa séance du 4 mars qu'il n'y aurait pas de République helvétique. Le Pays de Vaud allait constituer, avec le canton de Sarine et Broye (Fribourg), le Valais et le Tessin, une République rhodanique dont Lausanne deviendrait la capitale. Cette nouvelle était apportée de Genève par

l'agent très actif de Desportes, l'ancien pasteur Monachon [1]. Le général Brune lui-même, malgré les protestations de l'Assemblée provisoire et les adresses venues de diverses localités vaudoises créa, sur des indication venues de Paris, les trois républiques Rhodanique, Helvétique et du Tellgau, mais y renonça bientôt lorsqu'il vit que ce projet ne répondait pas du tout aux vœux des populations. Desportes avait été, sans doute, l'auteur essentiel de cette erreur d'un instant du Directoire français, qu'il avait réussi à circonvenir et à persuader au nom de « l'universalité des patriotes vaudois et valaisans ». Ce qui l'avait sans doute décidé à agir de cette manière, c'est qu' « à la future république rhodanique, il comptait adjoindre Genève et son territoire, dit M. Barbey. Il fut non seulement déçu, mais vexé du désaveu du Directoire ».

Si Félix Desportes songea à réunir Genève à la république rhodanique, il chercha aussi à provoquer l'annexion d'une partie au moins du canton du Léman à la France et c'est surtout de cette manière qu'il se mit à plusieurs reprises en opposition avec le Directoire français. « Je me fais fort, en moins de trois décades, et tout en persévérant dans mon immobilité apparente, écrivait-il à Talleyrand le 10 février 1798, de faire solliciter la réunion par les Vaudois eux-mêmes. Je n'ai pas besoin d'acheter les cœurs, ils sont tous au Directoire. » Les Directeurs « sursautèrent » en présence des étranges conceptions du résident et le plus influent d'entre eux, Merlin, rédigea immédiatement pour le ministre Talleyrand une note « pour faire la défense la plus expresse au citoyen Desportes de provoquer soit directement soit indirectement la réunion du Pays de Vaud au territoire de la République ».

[1] Sur Monachon, voir *Revue historique vaudoise*, année 1900 : *Le pasteur Monachon*, par Eug. Mottaz.

Desportes battit prudemment en retraite, mais lorsqu'il eut obtenu l'annexion de Genève à la France et qu'il songea à créer un nouveau département dont cette ville serait le chef-lieu, il chercha à y réunir une partie au moins du canton du Léman. Dans un mémoire qui se trouve aux Archives nationales de Paris il proposa de constituer ce département en ajoutant au territoire genevois une portion des départements de l'Ain et du Mont-Blanc et une partie du Pays de Vaud. « Le nouveau département, disait-il, s'étendrait du côté du nord dans le ci-devant Pays de Vaud jusqu'à la Venoge, dont le lac Léman reçoit les eaux environ un quart de lieue au delà de Morges. Il remonterait le cours de cette rivière, suivrait celui du canal d'Entreroche jusqu'au-dessous de son embouchure dans la rivière d'Orbe, et de là serait terminé par une ligne droite, qui, passant par les villages de Rances et de Mathod, aboutirait au département du Doubs. »

On peut comprendre aisément que les bruits les plus contradictoires se soient répandus dans le canton du Léman où l'anxiété et quelquefois l'agitation furent très grandes pendant les mois de mai et de juin 1798. On affirmait que Desportes viendrait habiter Lausanne, que l'on provoquerait des troubles, que l'on exciterait au mécontentement contre le régime helvétique et que l'on userait de tous les moyens pour amener la réunion à la France. Les patriotes influents s'émurent, le Directoire helvétique demanda des explications à Paris et, dans cette ville, Frédéric-César de la Harpe protesta avec indignation dans le journal *L'Ami des lois* du 19 juin 1798.

« Loin que les souffrances momentanées de l'Helvétie diminuent l'attachement de ses enfants, disait-il, jamais il ne fut plus grand que dans ces circonstances. Si le peuple suisse, né pour la liberté et digne à tous égards d'être l'ami du

peuple français, devait ne recueillir de sa révolution que des désastres (ce qui n'est pas probable), du moins il ne verra pas accroître sa misère par de douloureuses défections, et les habitants du canton du Léman, attachés au nom d'Helvétiens, n'auront jamais l'insigne lâcheté de renoncer à leur patrie parce qu'elle est momentanément dans l'infortune. »

Le Directoire helvétique put enfin, à son tour, rassurer ses concitoyens du canton du Léman. Il fondait ses assurances sur les déclarations formelles et souvent réitérées du gouvernement français. « Il vous a promis de vous rendre heureux, disait-il dans sa proclamation du 13 juin; vous vous êtes montrés dignes du bonheur qu'il vous promettait. De son aveu, vous placez ce bonheur dans l'espérance de vivre libres et de mourir Suisses. Vos vœux seront remplis. Nous vous le promettons au nom de la loyauté française » [1].

Les populations vaudoises purent se tranquilliser; Desportes dut revenir à des conceptions plus sages.

Le résident avait du reste terminé sa tâche à Genève. Il quitta cette ville le 23 septembre 1798 et rentra à Paris en laissant un très mauvais souvenir de son séjour sur les bords du Léman.

C'est, on le voit, une figure historique des plus curieuses et des plus discutées que M. Barbey nous montre dans son beau volume qui sera lu et même médité avec fruit par tous ceux qui s'intéressent aux événements du passé... et du présent.

Eug. MOTTAZ.

---

[1] *Journal du professeur Pichard*, par Eug. Mottaz.